

Réviser son bac

Toutes séries générales
www.lemonde.fr/examens

En partenariat avec
rue des écoles

avec **Le Monde**

► BAC D'HISTOIRE p.4

Les institutions de la V^e République



Le 11 décembre 1958, Jacques Chaban-Delmas devient le premier Président de l'Assemblée nationale de la V^e République.

En 1958, le général de Gaulle accepte le pouvoir en posant comme condition la révision de la Constitution. Celle-ci est adoptée par référendum à une forte majorité. Qu'est-ce qui la caractérise ? Comment sa lecture évolue-t-elle après la mort de son fondateur ? Permet-elle de trouver un juste équilibre entre partage strict des pouvoirs et efficacité gouvernementale ?

► BAC DE FRANÇAIS p.2

L'argumentation

Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour convaincre ?

► COACHING p.7

Prendre soin de sa mémoire

Votre meilleure alliée en ces temps de révisions intensives : la mémoire !

ILS SE SOUVIENNENT...

Mon bac, par Sylvie Kauffmann,
Directrice de la rédaction du Monde

J'ai passé mon bac à Abidjan, à l'époque Houphouët-Boigny. À l'université, les étudiants s'étaient mis en grève et, pour éviter que le mouvement ne gagne les lycéens, un matin, des camions militaires étaient arrivés et des soldats en armes avaient embarqué tous les élèves ivoiriens. Toute la journée, on leur avait fait faire le parcours du combattant sous le soleil. Il n'y a pas eu grève au lycée.

En classe, j'étais à côté d'un grand type très sympa, interne, boursier, sénégalais et premier partout, Mamadou Ba. Qu'il pût être si bon en latin, alors que ses ancêtres à lui n'étaient pas gaulois, en dépit de ce qu'on nous avait appris, ça m'épatait. Il a eu son bac avec mention. Je me demande ce qu'il est devenu.



Derek Hudson/Getty Images

LE FRANÇAIS N'APPARTIENT PAS QU'À MOLIÈRE,

alors la MAIF vous propose de préparer gratuitement votre épreuve de Français

sur www.assistance scolaire.fr

Afin de favoriser l'accès à l'éducation pour tous, la MAIF lance le Fonds MAIF pour l'Éducation.



ASSUREUR MILITANT

MOTS CLÉS

ALTERNANCE

Arrivée au pouvoir d'un homme ou d'une équipe politique dont les orientations sont radicalement différentes de celles qui étaient mises en œuvre antérieurement. Ainsi, en 1981, l'arrivée de la gauche au pouvoir a marqué l'alternance par rapport à la droite, qui était « aux affaires » depuis 1958.

COHABITATION

Dans le vocabulaire politique français de la V^e République, il y a cohabitation lorsque le président de la République, élu au suffrage universel, et le chef du gouvernement, issu de la majorité à la Chambre des députés, n'appartiennent pas à la même majorité politique. En période de cohabitation, il est plus difficile de prendre des décisions importantes : les institutions risquent la paralysie. La V^e République a connu trois périodes de cohabitation : 1986-1988, 1993-1995, 1997-2002.

DROITE/ GAUCHE

La vie politique de la V^e République a été particulièrement marquée par la bipolarisation, c'est-à-dire la domination du pays par deux forces, l'une de droite (RPR, UMP) et l'autre de gauche (SFIO, PS) ; ce qui a limité le poids du centre (démocrates-chrétiens, libéraux, radicaux). Depuis 1967, cette situation est renforcée par le retrait au second tour des législatives des candidats ayant obtenu moins de 10 % des inscrits au premier tour.

DOMAINE RÉSERVÉ

Pratique qui laisse au président de la République la conduite de la politique extérieure et les affaires militaires.

RÉGIME PARLEMENTAIRE

Régime dans lequel les parlementaires, c'est-à-dire le législatif, concentrent entre leurs mains l'essentiel du pouvoir, au détriment de l'exécutif. Dans un régime parlementaire, députés et sénateurs élisent le chef de l'exécutif (le président de la République ou le Premier ministre, selon les pays) ; ils peuvent renverser le gouvernement. Les III^e et IV^e Républiques étaient des régimes parlementaires, la V^e République l'est surtout dans les périodes de cohabitation.

RÉGIME PRÉSIDENTIEL

Régime dans lequel le président de la République, chef de l'exécutif, possède plus de pouvoir que les parlementaires. C'est lui qui nomme le gouvernement (y compris le Premier ministre quand il y en a un), sans que les parlementaires puissent s'y opposer. La V^e République française n'est pas à proprement parler un régime présidentiel mais, en dehors des périodes de cohabitation, elle a tendance à fonctionner comme tel.

L'essentiel du cours

Les institutions de la V^e République et leur pratique

En mai 1958, le général de Gaulle accepte le pouvoir en posant comme condition la révision de la Constitution. Celle-ci est élaborée par un comité d'experts, présidé par Michel Debré, et adoptée par référendum à une forte majorité (près de 80 % de « oui »). La Constitution de la V^e République maintient un régime parlementaire, mais renforce le pouvoir exécutif. On parle ainsi, selon les périodes, de régime semi-présidentiel ou, au contraire, semi-parlementaire.

En finir avec la IV^e République

La IV^e République, soumise aux différents partis politiques et à la prépondérance de l'Assemblée législative, est instable.

Elle doit faire face à la reconstruction de la France, à la guerre froide et à la décolonisation. En mai 1958, le soulèvement de la population européenne à Alger entraîne une crise politique majeure en France. Pour y faire face, le président René Coty appelle de Gaulle à la présidence du Conseil le 1^{er} juin. Le Général pose comme condition de son retour sur la scène politique, l'élaboration de nouvelles institutions. L'élection du président le 21 décembre 1958 n'est ainsi plus le fait du Parlement – comme c'était le cas sous la IV^e République – mais de quatre-vingt mille « grands électeurs » (proposition du discours de Bayeux en 1946). Le pouvoir législatif est amoindri, ne disposant plus du choix de son ordre du jour et partageant avec l'exécutif l'initiative des lois.

Un président aux pouvoirs renforcés

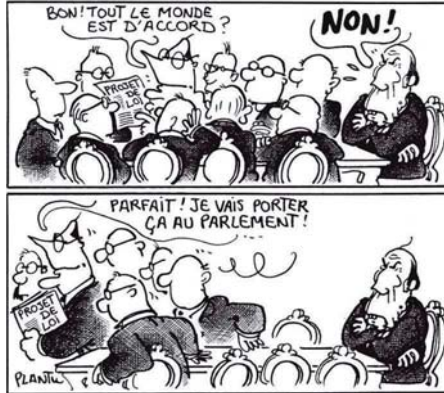
Le président assure le fonctionnement régulier des institutions et la continuité de l'État. Il est garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il signe les traités et nomme le Premier ministre. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale, consulter le pays par référendum et, en cas de menace, se faire voter les pleins pouvoirs (article 16, utilisé une seule fois en 1961 lors du putsch des généraux). En 1962, la fin de la guerre d'Algérie est un succès pour de Gaulle : il en profite pour mettre en place une réforme constitutionnelle qui prévoit l'élection du président au suffrage universel direct (ce qui le soustrait à la

pression des partis). Cela renforce son pouvoir, tout comme la pratique du « domaine réservé » (défense nationale, diplomatie, etc., aux mains du seul président de la République). Cette légitimité permet au régime de traverser la crise de 1968.

Un système qui évolue

La pratique des institutions a été marquée par la forte personnalité du général de Gaulle de 1958 à 1969. Le choc pétrolier et les premiers effets de la crise coïncident avec l'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing. Sa présidence est marquée par la volonté d'adapter le régime à l'évolution sociale (abaissement de la majorité électorale à 18 ans en 1974), mais il est aussi contraint de prendre les premières mesures de rigueur, reprises peu de temps après par son rival socialiste François Mitterrand. Les alternances successives depuis

1981 sont à la fois le signe de l'impuissance des gouvernements successifs à régler durablement le problème du chômage et l'une des concrétisations (avec la montée du vote extrémiste à partir de 1986 et l'accroissement de l'abstention) du désarroi des citoyens face aux forces de la mondialisation. À partir de 1986, la France connaît plusieurs situations de cohabitation : le rôle du président est alors limité, le Premier ministre disposant de la réalité du pouvoir. Le vote du quinquennat en 2000, ayant pour objectif de faire coïncider dans la durée le mandat du président et celui de l'Assemblée nationale, vise à éliminer les possibilités de cohabitation. Même si certains regrettent la faiblesse du rôle du Parlement dans une démocratie représentative et la puissance presque monarchique du président sous certains gouvernements, le régime mis en place en 1958 est stable. ■



La première cohabitation (entre le président Mitterrand à droite et le Premier ministre Jacques Chirac), vue par le dessinateur Plantu dans le journal *Le Monde* (10 novembre 1986).

À CONSULTER SUR : WWW.LEMONDE.FR/EXAMENS

• Constitution : 50 ans, toujours valide

Président du Conseil constitutionnel, fils de Michel Debré, le « père » de la Constitution, Jean-Louis Debré souligne que c'est sa dualité parlementaire et présidentielle qui a permis à la loi fondamentale de « résister à tous les aléas ». Grâce à sa souplesse, elle a survécu aux cohabitations et fait mentir ceux qui affirmaient qu'elle avait été faite pour de Gaulle... (Propos recueillis par Françoise Fressoz et Patrick Roger, *Le Monde*, 5 octobre 2008.)

• 1965 : les premières noces de la politique et de la télévision

Le choc de la campagne présidentielle de 1965, c'est la télévision. L'élection présidentielle n'est pas le premier scrutin national qui donne lieu à une campagne officielle sur les ondes de la radio et de la télévision publiques. Mais de Gaulle, qui voit dans l'élection du chef de l'État au suffrage universel la clé de voûte du régime qu'il a imaginé, décide que la campagne radiodiffusée et, surtout, télévisée, doit être un grand moment de la vie politique... (Patrick Jarreau avec la collaboration de Thomas Wieder, *Le Monde*, 22 août 2006.)

• Édouard Balladur met en garde contre les dangers de la cohabitation

Favorable en 1986 à ce qui était alors « une solution provisoire » dans l'attente de l'élection présidentielle, l'ancien Premier ministre estime que la coexistence d'un président de droite et d'une majorité de gauche pendant cinq ans « change les données du problème ». Il exprime son inquiétude devant la nouvelle cohabitation qui a commencé le 2 juin... (Propos recueillis par Fabien Roland-Lévy et Jean-Louis Saux, *Le Monde*, 25 juin 1997.)

Un sujet pas à pas

Composition : L'évolution de la fonction présidentielle sous la V^e République

L'analyse du sujet

- *Évolution* → évoquer les changements intervenus sous la V^e République ; il n'est pas évident ici de choisir des dates charnières.
- *Fonction présidentielle* → analyser le statut et le rôle du président de la République.
- *V^e République* → traiter la période allant de 1958 à nos jours.

La problématique

Il s'agit de mettre en évidence les évolutions de la pratique présidentielle depuis 1958, en faisant notamment référence au pouvoir personnel sous de Gaulle et à l'affaiblissement de la fonction présidentielle durant les périodes de cohabitation. Comment les textes constitutionnels, les événements et les présidents ont-ils fait évoluer la fonction présidentielle sous la V^e République ?

Le plan détaillé

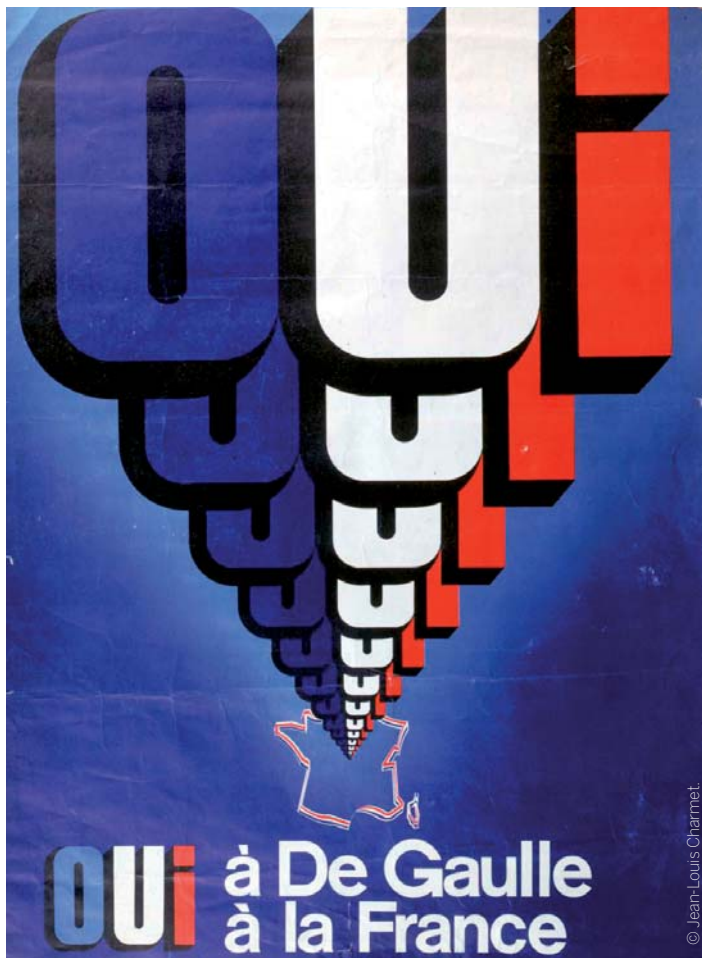
Plusieurs plans sont possibles, chronologiques ou thématiques. Attention, dans un plan chronologique, à bien équilibrer les parties ; attention, dans un plan thématique, à ne pas donner une impression d'immobilisme (le sujet propose en effet de décrire une *évolution*).

I. La Constitution a été établie par le général de Gaulle.

- Le pouvoir exécutif a un rôle prépondérant (ex. : le président choisit son Premier ministre, il peut dissoudre l'Assemblée nationale et dispose de l'article 16).
- La légitimité du président de la République se renforce avec son élection au suffrage universel direct (1962).
- La personnalité du Général de Gaulle marque durablement la V^e République (ex. : le contrôle des médias, la force nucléaire, l'utilisation des référendums).

II. La fonction présidentielle évolue après 1969 et surtout après 1986.

- Ceux qui ont succédé à de Gaulle voient toujours le président de la République comme la « clé de voûte des institutions », mais connaissent des aléas (ex. : démission du Premier ministre Jacques Chirac sous la présidence de Valérie Giscard d'Estaing).
- L'année 1986 constitue un tournant de la V^e République avec la première cohabitation sous François Mitterrand, qui révèle l'ambiguïté qui existe dans le partage constitutionnel des responsabilités.



Affiche pour le référendum à propos du Sénat et de la réforme des régions en avril 1969.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Se concentrer uniquement sur la vie politique sous la V^e République, sans analyser le statut et le rôle du président de la République.
- Faire une étude exclusivement institutionnelle du sujet en oubliant le cadre historique et les évolutions.

c) Nicolas Sarkozy devient président de la République le 6 mai 2007. Le rôle du président de la République est renforcé.

Éléments valorisables

On valorisera les efforts pour construire un plan non exclusivement fondé sur la succession des différents présidents de la V^e République. ■

PERSONNAGES CLÉS

ÉDOUARD BALLADUR

C'est le second Premier ministre gaulliste qui inaugure le partage du pouvoir exécutif entre le Président (François Mitterrand) et le Premier ministre entre 1993 et 1995.

JACQUES CHIRAC

Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing de 1974 à 1976, il revient à ce poste en 1986. De façon paradoxale, c'est donc un gaulliste qui est amené à inaugurer la cohabitation, contribuant ainsi à affaiblir la fonction présidentielle. Il devient Président en 1995 et dissout l'Assemblée nationale en 1997, ce qui n'empêche pas la gauche de remporter les législatives. Il est réélu en 2002.

CHARLES DE GAULLE

Figure majeure de la vie politique française : chef de la France libre, chef du gouvernement à la Libération, il s'oppose à la IV^e République tout en demeurant un démocrate ; fondateur de la V^e République, il la domine durant onze ans.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Président entre 1974 et 1981, ce républicain indépendant (non gaulliste), issu de la droite libérale, est cependant obligé de choisir le gaulliste Jacques Chirac comme Premier ministre.

LIONEL JOSPIN

Premier ministre de Jacques Chirac de 1997 à 2002, il n'arrive qu'en troisième position aux présidentielles de 2002, réalisant l'un des plus mauvais scores socialistes de la V^e République.

JEAN-MARIE LE PEN

Chef de file de l'extrême-droite avec le Front National, il doit attendre les années 1980 et l'arrivée de la gauche au pouvoir pour jouer un rôle important dans la vie politique française, se qualifiant même pour le second tour des présidentielles en 2002.

FRANÇOIS MITTERRAND

Opposé au nouveau régime à ses débuts, farouchement hostile au gaullisme, il est élu président à sa troisième tentative en 1981, but ultime de son ambition. Il reste à ce poste durant quatorze ans.

GEORGES POMPIDOU

Premier ministre du général de Gaulle de 1962 à 1968, il assure la continuité gaullienne en devenant Président (1969-1974).

NICOLAS SARKOZY

Président de l'UMP de 2004 à mai 2007, il occupe plusieurs fonctions, avant de devenir ministre de l'Économie en 2004, puis de l'Intérieur en 2007 dans le gouvernement de M. de Villepin. Il est élu président de la République le 6 mai 2007.

SUJETS TOMBÉS AU BAC SUR LE THÈME DES INSTITUTIONS DE LA V^e RÉPUBLIQUE

• Composition

- La V^e République de 1958 à la fin des années 1980 : fondements institutionnels et pratiques des acteurs (juin 2006)
- La V^e République, des institutions garantes de stabilité politique ? (juin 2007)
- L'évolution politique de la V^e République de 1958 à nos jours (novembre 2007)
- Les institutions de la V^e République et leurs pratiques depuis 1958 (juin 2008)
- « Une Constitution c'est un esprit, des institutions, une pratique ». Illustrez cette affirmation du Général de Gaulle en étudiant la mise en œuvre et l'évolution de la V^e République de 1958 à 1969 (septembre 2008)
- La V^e République : institutions et vie politique (avril 2009)